L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 5 DECEMBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS;
SAMEDI MATIN, 5 DECEMBRE 1846.

NOUVELLES DU MEXIQUE ET DE L'ARMÉE.

Par la corvette des Etats-Unis *St. Mary* qui a touché avant-hier à la Balise et le bateau à vapeur *Monmouth*, nous avons des nouvelles récentes du Mexique et de l'armée d'occupation.

TAMPICO.—Le bateau à vapeur *Neptune* est arrivé à Tampico le 22 novembre, et y a débarqué 450 hommes sous la conduite du colonel Gates; le *Sea* en a amené 300 le lendemain. A l'arrivée de ces troupes, la ville leur a été officiellement remise par le détachement de marine qui avait été provisoirement chargé de la garder. Le fort Andonoga a reçu immédiatement une garnison et a été armée de deux pièces de huit. Il a pris le nom de Fort Conner. Une batterie de deux caronades de 12 qui commande la route d'Altamira, a reçu le nom de Fort Ann, en l'honneur de Mme Chase, épouse de l'ex-consul Américain à Tampico. Plusieurs canons ont été placés sur les toits de différentes maisons de la ville, qui se trouvait en bon état de défense et recevait presque chaque jour de nouveaux renforts.

Le capt. Tatnall, à bord du *Spitfire*, a remonté la rivière et pris possession de deux petites villes où il a trouvé quelqu'artillerie et des provisions.

ARMÉE D'INVASION.—M. A. L. Daunoy, arrivé à bord du *Monmouth*, a fourni les renseignemens suivants: il a rencontré le 6 novembre l'armée du général Wool à Monclova; elle était dans l'état le plus satisfaisant. Il est parti de Monclova le 14 avec une escorte qui se rendait à Monterey pour y porter des dépêches au général Taylor. Le général s'était déjà rendu à Saltillo. D'après les renseignemens qu'il a reçus sur la route de Monclova à Monterey et sur celle de Monclova à Saltillo, le général Wool aura préféré cette dernière qui est plus courte, plus facile, et sur laquelle les provisions et l'eau ne manquent point. M. Daunoy pense que la division du général a déjà rejoint à Saltillo l'armée du général Taylor.

MEXIQUE.—D'après les renseignemens que nous recevons, la situation intérieure du Mexique est plus déplorable que jamais. Santa Anna commence à laisser voir ses projets ambitieux; il a, dit-on, fait un discours à ses troupes pour provoquer de leur part une démonstration qui l'autorisât à s'emparer de l'autorité suprême; mais son espérance a été déjouée: les troupes sont restées froides à ses ouvertures; elles n'y ont répondu que par leur silence. Santa Anna dépité est parti sur le champ, à la tête d'un corps de cavalerie, sous le prétexte d'aller faire une reconnaissance et surprendre un des corps de l'armée américaine, mais on croit qu'il a repris la route de Mexico afin d'aller surveiller les actes du Congrès.

Il paraît que l'armée mexicaine qui se trouve à San Luis de Potosi, souffre fort de la disette, et qu'en outre elle est en proie aux dissensions intestines. Quatre différens partis s'y dessinent aussi bien que dans le reste du Mexique, ce sont ceux de Santa Anna, d'Arista, d'Herrera et de Paredès. Les dernières élections ont été favorables à la faction Herrera. [illegible] les troupes. Les deux [illegible] qui ont évacué Tampico, ont été licenciés [illegible] à San Luis de Potosi; ils avaient [illegible] se révolter contre Santa-Anna.

PERTE DU BATEAU A VAPEUR NEPTUNE.—Nous avons le regret d'apprendre du capitaine Rowan que le bâtiment à vapeur qu'il commandait, le *Neptune*, s'est perdu. Ce beau navire qui avait échappé à tant de périls, n'offre plus maintenant que quelques débris sur la barre de Tampico. Il était parti de ce port le 24 du mois dernier, pour se rendre à Matamoros. Vers 9 heures du soir, il se trouvait à environ 15 milles au Nord de Tampico; le vent alors [illegible] et bientôt il s'éleva une véritable tempête. Le *Neptune* se trouva hors d'état de tenir tête [illegible] rapidement poussé vers le Sud; à trois heures [illegible] la sonde qui donna onze brasses de profondeur. On jeta alors l'ancre de sa[illegible] le navire continua de dériver, on jeta une seconde [illegible] pendant une heure environ [illegible] contre la mer et le vent. Cependant [illegible] le *Neptune* fut [illegible] à la dérive; toute la puissance de sa machine ne suffisait point pour le maintenir à [illegible] il ne tarda pas à se trouver dans sept brasses d'eau, la mer faisant toujours rage. On [illegible] encore à l'aide d'une ancre [illegible] le lendemain matin; car la journée [illegible] passée en efforts impuissants. Au lever du jour on aperçut la barre de Tampico; on fit sauter le grand mât et le pont supérieur, et on laissa le navire filer devant le vent, en portant vers la barre. Le 25, à huit heures du matin, le navire vint s'y jeter, et durant [illegible] toute la fureur des flots [illegible] commença à s'enfoncer et à se briser. Vers quatre heures le navire à vapeur des Etats-Unis *Spitfire*, capitaine Tatnall, envoya ses chaloupes pour recueillir l'équipage du *Neptune*. Le lendemain matin, on n'apercevait plus qu'une partie de la coque et la machine de ce malheureux navire.

Le capitaine Rowan est venu de Tampico à bord de la corvette des Etats-Unis *St. Mary*, qui l'a déposé à la Balise et a continué sa route vers Pensacola. Cette corvette s'était arrêtée à Brasos Santiago, pour y descendre l'adjudant Austin, chargé de dépêches du général Paterson. La *Virginia* prenait à Brasos des troupes pour Tampico, et devait mettre à la voile le 30 novembre.

DÉPÊCHES OFFICIELLES.—L'*Union* de Washington vient d'achever la publication des dépêches officielles que le gouvernement a dernièrement reçues. Nous rendrons à loisir sur celles qui sont relatives à l'affaire de Monterey. Une dépêche du commodore Perry sur le bombardement de Tabasco est parfaitement conforme au récit que cet officier avait bien voulu communiquer, lors de son passage, aux divers journaux de notre ville; elle ajoute seulement quelques détails sur les bâtimens qui ont été pris ou détruits et donne la liste des marins qui ont péri ou ont été blessés dans cette expédition. La corvette *Campeachana*, le [illegible], un remorqueur et une goëlette, en tout quatre bâtimens, tous mexicains, ont été brulés. [illegible] *Tabasqueno*, le brick *Yucateco*, les goëlettes *Telegraph*, *Laura Virginia*, *Ta*[illegible], tous bâtimens mexicains, ont été [illegible] dans nos ports, aussi bien que le [illegible] *Plymouth* et la barque américaine [illegible]. La corvette *Desada* a été rendue à son capitaine [illegible] pour le récompenser de sa belle conduite [illegible] ce bâtiment, placé alors sous les ordres du lieutenant Wm A. Parker, fut attaqué par les Mexicains. Charles Ramond, marin à bord du *Raritan*, a été tué; Richard W. Butler, matelot de la même frégate, et Bn. McKenny matelot à bord du Cumberland, se sont noyés. Charles W. Morris, lieutenant à bord du Cumberland, a succombé à ses blessures. Deux marins du Raritan, John Southerland et George Pearce, ont été blessés.

La plus importante de ces dernières dépêches est celle du général Wool qui nous donne des détails sur les opérations pour lesquelles nous n'avons eu jusqu'à présent que de fort mauvais renseignemens. Nous en donnons en conséquence la traduction en plein. Cette dépêche a d'ailleurs le mérite de nous faire [illegible] quelque détail la position de nos troupes et la sage prévoyance du gouvernement qui [illegible] Bons du Trésor aux quartiers-maîtres qui [illegible] s'approvisionner sur les confins du Mexique.

CAMP [illegible], près Presidio, 14 octobre 1846.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous rapporter que je suis arrivé avec environ 1,300 hommes sur le Rio Grande dans la matinée du 8 courant, et que j'ai passé le fleuve le 9, le 10 et le 11 courant sans aucun accident sérieux. Je suis allé camper à trois milles à l'Ouest du Presidio et à neuf milles du fleuve, qui au moment du passage n'avait que quatre pieds trois pouces de profondeur. En allégeant les wagons et en élevant d'un pied les objets qu'on y laissait, nous avons pu franchir le gué. L'infanterie a passé dans les bateaux qu'on avait préparés à San Antonio.

Le colonel Hardin avec huit compagnies du 1er régiment des Volontaires de l'Illinois, est arrivé sur notre bord dans la soirée du 12. Il a passé le fleuve hier, et dans une heure il nous aura rejoint. Nous avons été obligés de suspendre notre marche pendant quelques jours pour réparer notre train, composé de 170 wagons, portant les provisions de cinquante-cinq jours, et pour recruter des chevaux et des mulets, les nôtres ayant été singulièrement réduits par de longues marches dans des prairies où il n'avait que de l'herbe pour se nourrir. Une partie de notre train est venu de Lavaca, distance de trois cent trente milles, sans prendre un jour de repos.

Nous reprendrons notre marche avec environ 1,900 hommes dans la matinée du 16, laissant une compagnie pour garder les bateaux et le gué du Rio Grande, jusqu'à l'arrivée de l'arrière-garde de ma colonne que commande le colonel Churchill. On l'attend sous dix jours.

Malheureusement le quartier maître est sans espèces, et les bons du Trésor nous sont tout à fait inutiles, car les Mexicains ne veulent que de l'or ou de l'argent. Avec nos ressources particulières et quelques emprunts, nous pourrons acheter des deniers rations de maïs durant notre séjour ici. Je doute que je puisse être aussi heureux dans d'autres villes. Ma route vers Chihuahua sera par San Fernando, Sant Rosa et peut-être Monclava. A ce point je tâcherai de me mettre en communication avec le général Taylor, ce qui nous sera, je me semble, absolument nécessaire pour notre approvisionnement. Aussitôt que commencera la saison pluvieuse, nos communications avec San Antonio et le Presidio seront complètement interrompues; en beaucoup d'endroits, sans compter les cours d'eau, la route sera impraticable. Je me verrai donc forcé d'établir un dépôt de provisions à Monclova ou à quelqu'autre point de l'intérieur, d'où je puisse me trouver en rapport avec l'armée du général Taylor ou quelque dépôt. Les provisions sont rares dans le pays; on ne peut guères y obtenir qu'une partie de la farine et du maïs nécessaire, et les rations de bœuf. J'ai ordonné au quartier-maître d'expédier, aussi promptement que possible, toutes les provisions qu'il pourra réunir jusqu'à la mi-novembre, époque où sans doute nos communications commenceront à être interrompues par les pluies.

Le brigadier général Shields est arrivé hier et nous a confirmé la nouvelle déjà reçue d'une grande bataille entre le général Taylor et Ampudia, ainsi que de la capitulation. Je tiens d'un Mexicain que Santa Anna est arrivé à Saltillo avec 13,000 hommes, qui, réunis aux troupes d'Ampudia, forment une armée de 16,000 hommes. Le gouvernement mexicain a lancé dit-on, aussi, l'ordre de lever 60,000 hommes de milice. Je saurai prochainement ce que valent ces bruits.

Votre obéissant serviteur,

JOHN E. WOOL,
Brigadier-Général.

A l'Adjudant Général de l'armée des Etats-Unis.

Le colonel WALKER est arrivé à Washington, et les citoyens de cette ville se sont empressés de se réunir en assemblée pour lui offrir leurs hommages. Le colonel a paru dans cette assemblée: il n'a prononcé que quelques mots, mais admirablement convenables, dit l'*Union*. "Ils ont laissé dans l'esprit de tous ceux qui étaient présents, l'impression que sa modestie égale son mérite militaire."

MORT DU MAJOR LEAR.—Un ordre du jour du général Taylor, sous la date du 1er novembre, annonce officiellement le décès du major W. W. LEAR du 3me infanterie, mort le 31 octobre par suite des blessures qu'il avait reçues le 21 à l'attaque de Monterey. Ce brave officier était entré au service en 1812, et n'avait pas cessé depuis lors d'être en activité. D'un caractère plein de fermeté et de douceur tout à la fois, il avait su se faire aimer et respecter par ses égaux aussi bien que par ses inférieurs. C'est une perte pour l'armée.

☞ L'*Union* fait un appel aux locofocos, afin de les engager à s'organiser pour la grande lutte de 1848. Il leur recommande à cet effet de "bien étudier et de bien comprendre la situation des affaires." Nous sommes tentés de croire que les locofocos n'ont pas attendu cet avis, lorsque nous voyons les succès que viennent d'obtenir les whigs dans ces derniers temps. Nos adversaires auront étudié et compris la situation des affaires; et les plus sensés d'entre eux se seront ralliés au parti chez lequel ils ont trouvé le plus de garanties pour l'avenir. Que les locofocos mettent toujours en pratique le conseil de l'*Union*, et cela vaudra de nouvelles recrues au parti whig.

GENERAL SCOTT.

Si l'on doit ajouter foi à l'extrait suivant d'une lettre que l'*American* de Baltimore a reçu de son correspondant de Washington, le major-général Scott a reçu l'ordre de se rendre au Mexique.

WASHINGTON, 24 novembre 1846.

Le général SCOTT et son état-major ont reçu l'ordre de partir pour le Mexique, afin d'aller par leur présence inspirer une nouvelle ardeur à l'armée. Ce mouvement est le résultat de conférences qui ont eu lieu ces jours derniers et qui avaient été provoquées par les récens événemens survenus au Mexique, ainsi que par les avis reçus du quartier-général de l'armée. Le général Scott devait partir ce matin par le bateau de la malle, et probablement il est en route. Il se rend à Tampico, mais son autorité ne se bornera point à la division de l'armée qu'il trouvera sur ce point.

CONSTRUCTION DE NAVIRES.—Du 1er janvier 1815 au 30 juin 1845, c'est-à-dire dans une période de trente ans et six mois, il a été construit aux Etats-Unis 2,280 vaisseaux, 3,235 bricks, 11,148 goëlettes, 6,404 sloops, 1,727 bateaux à vapeur, c'est-à-dire un total de 26,794 bâtimens, jaugeant ensemble 3,162,099 tonneaux. Ces chiffres donnent pour chaque année 880 bâtimens, jaugeant 104,100 tonneaux.

HAITI.—La goëlette *Mary Wilkes* arrivée de Port-au-Prince, nous a apporté des journaux de ce port d'une date très récente. Nous devons à la politesse du capitaine Folger, une copie de la Constitution qui a été promulguée le 14 novembre dernier. C'est tout simplement celle de 1816 avec les modifications que pouvaient réclamer les circonstances. Elle est précédée d'un préambule ou plutôt d'une adresse du Sénat au peuple Haïtien. Cette adresse est un éloge assez emphatique de la nouvelle charte et du nouveau Président le général Riché.

La Constitution d'Haïti est un singulier mélange d'idées despotiques et d'idées libérales. Bien entendu elle frappe d'une proscription complète tous les individus de race blanche; et nul n'est Haïtien, s'il n'est d'origine Africaine et Indienne. "Tous les cultes sont également libres;" mais le catholicisme étant la religion de la majorité des Haïtiens, les ministres de cette communion seront spécialement protégés et recevront un traitement de l'Etat.

Tous les citoyens d'Haïti jouissent du droit de suffrage dans les assemblées primaires. Ces assemblées qui se tiennent tous les cinq ans dans les communes, nomment chacune trois électeurs qui sont chargés de désigner les représentans et leurs suppléans. Les représentans sont élus pour cinq ans. Ils sont chargés de choisir les 36 membres qui composent le Sénat et dont les fonctions durent neuf ans. Ce corps doit siéger en permanence, ou se faire représenter au moins par un comité. La Chambre des Représentans a trois mois seulement de session législative. Le Sénat est chargé d'élire le Président lequel "est à vie," dit la Constitution. Il est revêtu de pouvoirs considérables qui lui donnent à peu de chose près une autorité dictatoriale, bien qu'il soit tenu de consulter le Sénat.

Cette constitution nous paraît être surtout en ce qui touche l'élection à plusieurs degrés, un lointain souvenir des diverses constitutions que la république Française avait adoptées avant celle de l'an VIII. On sait ce qu'elles ont vécu, et nous sommes tentés de croire que celle-ci ne vivra point davantage.

Théatre d'Orleans.

La première représentation de la reprise de *Lucie* a été pour M. Duffeyte et surtout pour Mme Fleury-Jolly, l'occasion d'un nouveau triomphe. L'opéra devant être répété ce soir, avec un nouveau vaudeville, nous ajournons les détails à notre revue de la semaine qui paraitra lundi.

Chronique Locale.

Ste. Barbe.—Le Bataillon d'Artillerie prendra les armes demain pour célébrer la Ste-Barbe, et fera sans doute comme d'ordinaire, une quête à la cathédrale St-Louis au profit des orphelins. Les cinq compagnies du Bataillon rivaliseront entre elles de zèle et de bon vouloir, et il serait difficile de prévoir laquelle présentera demain l'effectif le plus nombreux.

Volontaires.—L'enrôlement des volontaires n'avance pas très rapidement. Nous apprenons qu'une compagnie de 109 hommes, toute organisée et prête à passer au service des Etats-Unis, s'est subitement dissoute. On s'efforce à ce moment de la reconstituer, et nous souhaitons plein succès aux efforts du lieutenant Tobin.

Une esclave enlevée.—William Cox et John Reynolds ont été traduits hier en présence du recorder Baldwin, sous la prévention d'avoir enlevé, dans la ville d'Alexandrie, paroisse des Rapides, l'esclave Marguerite, appartenant au docteur Hale. Les deux accusés sont arrivés à la Nlle-Orléans mercredi dernier à bord du steamer Ellen; quant à la négresse, ils l'avaient placée dans une énorme caisse, et à travers une ouverture pratiquée sur les côtés, ils lui faisaient parvenir des alimens pendant la nuit. Ils ont été dénoncés par M. Dryman, chez qui ils voulaient prendre pension, mais l'hôtelier, en sa qualité d'officier de police, reconnut tout de suite qu'il avait affaire à des gens suspects et courut avertir le capitaine Winter.

PREMIERE COUR DE DISTRICT—Les prévenus dont voici les noms ont été conduits hier à la première Cour de District, pour assister à la lecture de leur acte d'accusation: William Teney et William D. Ford, accusés chacun de vol; John Cook, pour coups et blessures; Xavier Allain, pour avoir donné asyle à un esclave fugitif; P. A. Dubord, pour avoir enlevé un esclave. Ils se sont tous déclarés innocens. Timothy Kelly s'est reconnu coupable de vol.

Robert Spillan, accusé de recel, et Wm Mulligen, d'assaut et batterie, ont été mis en jugement et acquittés par le jury.

3me COUR DE DISTRICT—Une affaire très intéressante est actuellement pendante à la 3e Cour de District: c'est celle de la 2de municipalité contre J. B. Duncan, et elle a trait à la taxe spéciale imposée en août dernier, par le Conseil de la 2nde municipalité. Nous soumettrons à nos lecteurs le jugement que rendra la Cour sur la légalité ou l'illégalité de cet impôt.

ARRESTÉ DE NOUVEAU—William Nockly, dont le grand jury vient de décréter la mise en accusation, comme prévenu d'homicide, a été arrêté hier à la requête de sa caution, et incarcéré en attendant qu'il trouve un autre garant.

L'instruction de l'affaire John Boyd, prévenu d'escroquerie, laquelle devait avoir lieu hier devant le recorder Baldwin, a de nouveau été différée jusqu'à vendredi prochain, par suite d'un nouvel affidavit fait par le plaignant, M. Joseph Lallande.

ENQUETE.—Le coroner a pratiqué hier une levée de corps à bord du navire Adams. Le défunt est un nommé John Pryer, originaire de Portugal; il a été tué par la chûte d'une balle de coton, pendant qu'il arrimait des colis à fond de cale. Le jury d'enquête a rendu un verdict constatant le genre de mort.

Conseil de la 1ère Municipalité.—Le Conseil de la 1ère municipalité s'est réuni hier conformément à l'adjournement.

On lit un message du maire, dans lequel ce magistrat, après avoir abordé certains détails d'administration municipale, recommande au Conseil d'adopter, de concert avec le Conseil de la 2e Municipalité un programme pour la réception des restes du major Ringold, du colonel Watson, du capitaine Ridgeley, etc.

M. Derbès propose de nommer à cet effet un comité spécial—adopté. Le recorder désigne MM. Derbès, Duplessis et Fabre.

M. Hagan, président du comité des améliorations, soumet un rapport concernant les résolutions présentées par M. Dufour, pour l'amélioration et l'embellissement de la Place d'Armes. Le rapport et les résolutions sont adoptés.

M. Hagan, au nom du même comité, présente une résolution qui a pour but d'engendre à la compagnie des Water-works, de placer cinq fontaines à cinq différens endroits, dans les limites de la 1ère municipalité—adoptée.

Le Conseil adopte ensuite une résolution qui permet de vendre des fruits sur le trottoir qui borde la pompe à eau de la 1ère municipalité.

La résolution qui autorise les fermiers des deux halles, à louer une partie des dits marchés aux débitans d'épiceries, fait naître un long débat. On lit deux pétitions protestant contre le débit des épiceries sous les halles pendant les heures de marché.

M. Derbès se prononce en faveur de la résolution: il la croit convenable aux intérêts des habitans de la Nlle-Orléans.

M. Hagan croit le contraire: la résolution ne pourra que porter préjudice aux contribuables.

M. Dufour fait observer que la fin principale des marchés publics serait détruite si l'on en fermait l'entrée à certaines denrées. Les marchés publics sont établis pour l'avantage de tous. Les provisions de bouche de toute espèce doivent y avoir accès. Si vous en excluez l'épicerie, vous favorisez les intérêts d'un petit nombre au préjudice de la masse.

M. Fabre dit qu'il votera contre la résolution, parcequ'il ne la croit pas avantageuse au public.

La résolution est mise aux voix et repoussée par 6 contre 4.

Peu après, le Conseil s'ajourne.

On lit dans le *National Intelligencer* du 29:

ARRIVÉE DE MEMBRES DU CONGRÈS.—Un certain nombre de membres du Congrès sont déjà arrivés dans notre ville pour y attendre l'ouverture du Congrès qui a lieu de landi en huit. Outre ceux dont nous avons déjà mentionné la présence, on cite les représentants suivants: MM. Marsh du Vermont, Owen de l'Indiana, Hough, Maclay et Woodworth, de New-York.

MAINE.—Les retours officiels de cet Etat pour l'élection Congressionnelle constatent la nomination de trois représentans. 1er dist. Hammonds, locofoco, élu par 712 voix de maj. 2e. dis. Belcher, whig, par 386 voix; 3e dist. Williams, locofoco, par 383 voix. Les quatre autres districts n'ont point fait de choix. La Chambre des Représentans de l'Etat se compose de 69 whigs et de 65 locofocos; trois districts n'ont point encore donné de retours, et quatorze n'ont point fait de choix.

STEAMERS CUNARD—La compagnie des nouveaux steamers transatlantiques de la ligne Cunard, a rejeté toute idée de choisir son dépôt à Jersey-City; il est question de l'établir à l'Est de la rivière du Nord, au pied de Jefferson street.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 24 novembre:

"LA GUERRE DES PIANISTES—Henri Herz et Léopold de Meyer, les deux rois du piano, se sont trouvés ensemble à Baltimore, et cette rencontre a troublé la bonne harmonie qui jusqu'alors avait régné entre ces deux grands rivaux. Voici quelle paraît avoir été l'origine de ce conflit regrettable. De Meyer avait donné un concert le mercredi dans Calvert Hall, et comme il devait en donner un second le vendredi, il avait laissé dans la salle ses deux pianos d'Erard. Henri Herz, qui devait donner son concert le jeudi dans la même salle, se trouva gêné par la présence de ces deux vastes instruments et en demanda le déménagement, comme il en avait certainement le droit. Mais cette demande fut ainsi formulée par M. B. Ullman, qui l'accompagne, dans un billet adressé à Léopold de Meyer: "Les deux pianos de Meyer doivent être enlevés immédiatement, ou ils seront mis dans la cour de la maison." Signé B. Ullman. La signification était un peu dure, si elle n'avait pas été provoquée par des circonstances antérieures. Or ces circonstances existent d'après M. Ullman qui dit avoir fait prier en vain, dans la matinée, par M. Burke, L. de Meyer de retirer ses pianos, lesquels encombraient la plate-forme; elles n'existent pas, d'après Léopold de Meyer, qui dit n'avoir pas été prévenu et que les pianos ne gênaient pas son collègue. La raideur du style de M. Ullman s'explique, en outre, par un incident que Léopold de Meyer a révélé le premier, comme on le verra ci-dessous et dont voici l'histoire. Il paraît que lorsque Henri Herz donna son fameux concert aux huit pianos, il crut pouvoir prendre un des pianos laissés à New-York par Léopold de Meyer, en vertu de la fraternité qui règne ordinairement entre artistes, mais quelques heures avant le concert, l'agent de Léopold de Meyer vint enlever ce piano en vertu d'un ordre que ce dernier lui avait transmis de Philadelphie par le télégraphe. Cette rigueur ne dut pas, on le comprend, disposer M. Herz à l'indulgence. Quoiqu'il en soit, ce fut de Meyer qui eut le premier l'idée malheureuse de rendre public ce chamaillis qui jusqu'alors s'était passé derrière le rideau et il prit à partie non seulement M. Ullman, qu'il appelle *servant* (domestique) malgré ses titres d'Elève de l'Institut Polytechnique de Vienne, mais encore Henri Herz lui-même qu'il accusa d'avoir voulu prendre indûment un de ses pianos d'Erard déposé dans le magasin de MM. Sharfenberg et Luis! M. Ullman répondit à cette accusation en racontant que Meyer a eu tout récemment avec M. Burckardt à propos de *puffs* commandés et non payés pour prouver sa mauvaise foi et son humeur querelleuse. A cette attaque *ad hominem*, l'auteur de la *Marche Marocaine* riposte en rappelant la querelle non moins récente de Henri Herz et de Rapetti, son chef d'orchestre. Les hostilités en étaient là aux dernières dates. Cette vraie querelle d'allemands est déplorable dans l'intérêt de deux artistes aussi éminents que le sont Henri Herz et Léopold de Meyer, et nous regrettons surtout que ce dernier n'ait pas cru devoir imiter le sage silence de son collègue et laisser le débat se vider de *chargé d'affaires à chargé d'affaires*.

UNE MYSTERIEUSE AFFAIRE.—On se préoccupe beaucoup en ce moment d'un mystère dont quelques détails rappellent l'affaire de la barque *Alexandre*. Le brick *Harriet*, venant de Campêche, après avoir relâché à Beaufort, sous le commandement du second, seul homme de couleur qu'il y eût à bord, alla se perdre au cap May. L'équipage fut sauvé, mais le second disparut, et, quant au capitaine, on prétendit qu'il avait été emporté par un coup de mer le 27 septembre. Ce fait sembla d'autant plus étrange que sur le livre du loch, que l'on avait sauvé, se trouvait une note de la main du capitaine, dans laquelle il représentait l'équipage comme étant en état de révolte, à l'exception de son domestique. Un incident est venu jeter quelque jour sur cette affaire: un mulâtre, nommé Daly, a été arrêté et reconnu pour le second qui commandait l'*Harriet* lorsqu'il relâcha à Beaufort; forcé d'avouer son identité, Daly a raconté alors que le capitaine ayant, pendant son séjour à Campêche, renvoyé son second à la suite d'une querelle, le choisit, lui, Daly, pour lui servir de lieutenant, en portant ses appointements à $30 par mois. Lors donc que le capitaine eut été emporté par dessus bord, il dut prendre le commandement du brick. Quant à la mutinerie, il n'y en a eu aucune. Ce récit, fait seulement à la dernière extrémité, n'a nullement satisfait la justice qui poursuit le cours de ses recherches, et il est probable qu'elles auront bientôt un résultat.

LE PROCÈS VAN NESS.—Ce procès est la grande affaire du jour à Washington. Le Congrès serait réuni que ses discussions politiques pâliraient devant l'intérêt de cette chronique scandaleuse. Il s'agit, on le sait, de savoir si Mistriss Connor a jamais épousé, secrètement, feu le général Van Ness, comme elle le prétend, et si elle a des droits réels à la succession de ce dernier, droits que le frère de Van Ness refuse de reconnaître. Non seulement Mrs. Connor prétend avoir été l'épouse légitime, quoiqu'ignorée, de M. Van Ness le défunt, mais elle se dit mère d'un enfant qu'elle aurait eu de lui. L'acte de mariage n'est point présenté par la demanderesse. Cet acte, d'après elle, serait resté entre les mains de son mari qui en était seul dépositaire, et aurait été ou perdu ou soustrait par des tiers. Mais elle a produit un témoin attestant que le général Van Ness a reconnu, devant lui, qu'il était l'époux et le père de l'enfant de Mistriss Connor. Elle a produit, en outre, une liasse de lettres écrites de la main du général, aussi le déclarent, du moins, de nombreux témoignages. Dans ces lettres, M. Van Ness commence par calmer les scrupules de Mistriss Connor qui était devenue mère avant d'être son épouse *légale*, et lui promet de tout réparer en l'épousant bientôt et en faisant de leur enfant *ou de leurs enfans* ses héritiers légitimes. Dans d'autres lettres, qui seraient postérieures à leur union, il l'appelle sa femme et signe *your husband*, votre mari.

Parmi les témoins entendus, figure Miss Serena Connor, fille que la demanderesse a eue d'un premier lit. Elle dépose que le 2 août 1845 elle se rendit avec sa mère de Washington à Philadelphie où devait s'accomplir le mariage de cette dernière avec le général Van Ness, et qu'elle dit à ce dernier: "Général, je suis prête à assister à votre mariage, demain matin, avec maman," mais qu'il lui répondit: "Non, Serena, vous n'avez pas besoin de venir avec nous; nous pouvons être mariés sans vous, et j'ai besoin de causer avec votre mère." Cette dernière sortit donc seule avec le général, et quand elle revint, elle dit à sa fille que le mariage était accompli et que le général en avait le certificat. Or, Mistriss Connor déclare ne pouvoir se rappeler le nom de ce ministre qui lui était inconnu et qui a pu mourir depuis lors.

On attend avec curiosité le dénouement de cette affaire dans laquelle de graves intérêts se trouvent en jeu.

FEUILLETON.

FÉLISE.

CHRONIQUE DES ANCIENS COUVENTS DE PARIS.

(*Voir l'Abeille du 24, 25 et 26 nov. 1er, 2 et 3 courant.*)

FÉLISE.

IX.

Félise approchait de sa quinzième année lorsqu'elle avait quitté le couvent; c'était alors une fille grandelette, mais chez laquelle on ne voyait poindre encore aucun des attraits de la jeunesse. Elle avait les formes grêles, le teint sans fraîcheur des adolescentes dont le tardif développement s'opère tout à coup. En effet, l'enfant maladive et pâle se métamorphosa comme la chrysalide, qui, dans l'espace d'une nuit, quitte sa robe grisâtre pour des ailes couleur de rose et d'azur. Personne cependant ne parut s'apercevoir de cette transformation; on ne prenait pas garde que Félise avait seize ans, et que cette fleur de jeunesse s'épanouissait à vue d'œil. Suzanne continuait à la traiter comme une petite fille, et Mlle de Saulieu ne s'en occupa pas plus que par le passé. Une fois seulement, comme Félise sortait du salon, elle la suivit du regard et dit avec un soupir:—Cette enfant devient belle!

Un dimanche, Félise était à la messe avec Suzanne, placée, comme de coutume, à l'ombre d'un pilier, et séparée de la foule par sa terrible duègne. De temps en temps elle relevait imperceptiblement la tête et jetait autour d'elle un regard furtif, car elle prenait un singulier plaisir à voir tout le beau monde qui affluait dans l'église des jésuites. Au moment où le service divin commençait, deux jeunes dames attardées traversèrent la grande nef, suivies d'un laquais qui portait leurs heures dans un sac de velours. Tous les regards s'étaient tournés vers elles, et sans doute elles entendirent murmurer sur leur passage plus d'une exclamation flatteuse. L'une, en grand habit de dame, en écharpe noire, portait le deuil des veuves d'un an; l'autre était vêtue d'une robe de taffetas recouverte d'une mante de mousseline blanche; son bonnet de gaze, orné de rubans rose vif, était relevé sur le front en tuyaux droits, et le tour de son visage était accompagné de petites boucles qui donnaient une grâce non pareille à cette simple coiffure. Elles traversèrent l'église d'un pas mesuré, avec une contenance fière et modeste, sans paraître s'apercevoir de l'effet qu'elles produisaient, et allèrent se placer au premier rang, devant le maître autel. A l'aspect de ces deux belles personnes, Félise n'avait pu retenir une exclamation de surprise et de joie: elle venait de reconnaître ses compagnes, ses bonnes amies de couvent, Cécile de Chameroy et sa jeune sœur Angèle.

—Qu'est-ce donc! qu'avez-vous? dit Suzanne en la regardant d'un air effaré, vous êtes toute troublée.

—Ah! c'est que je suis bien contente, répondit-elle à voix basse; savez-vous quelles sont ces deux dames si belles, si bien parées? Les meilleures amies que j'eusse au couvent. Quel bonheur! je pourrai refaire amitié avec elles; vous me permettrez bien de leur parler en sortant de l'église?

—Non pas, mademoiselle! répliqua Suzanne de son ton le plus sec et le plus résolu.

Félise rougit et détourna la tête avec un mouvement de dépit amer, de colère concentrée; elle avait compris qu'il était inutile d'insister. Elle espérait vaguement se rapprocher des deux sœurs en sortant de l'église et leur parler à la faveur du tumulte; mais Suzanne la surveilla et la retint à sa place jusqu'à ce que la foule se fût écoulée. Dans ce mouvement, elle avait perdu de vue ses belles amies, et elle se retirait le cœur gonflé de tristesse et de ressentiment contre son inexorable duègne, lorsqu'elle les aperçut traversant à pied la place de Birague et s'engageant dans la rue Culture-Saint-Catherine. Reglant alors son pas de manière à ne point les dépasser, elle les suivit des yeux, et son cœur battit de joie, lorsqu'elle les vit s'arrêter et entrer dans l'hôtel qui touchait à son propre logis.

Aussitôt Félise se prit à réfléchir, et elle devina d'instinct les ruses, les artifices, tous les moyens qu'une fille contrainte et captive peut mettre en œuvre pour tromper ses persécuteurs. Elle n'eut qu'à s'orienter pour comprendre que le jardin qu'on apercevait par les fenêtres des mansardes était celui de l'hôtel voisin, et qu'elle n'en était séparée que par cet horrible mur dont les crevasses laissaient perspective au salon de sa tante. Tout le reste de la journée elle se promena dans le parterre, mesurant de l'œil cet inexpugnable rempart et rêvant aux moyens de le franchir. Un moment, elle eut l'idée de s'échapper simplement par la porte de la rue et de se réfugier chez ses jeunes amies; mais, malgré son inexpérience, elle jugeait assez bien les choses pour comprendre qu'elle ne pouvait se soustraire ainsi ouvertement à l'autorité de Mlle de Saulieu, et, sans se rendre compte de sa détermination, elle prit le meilleur parti; elle attendit les deux meilleurs auxiliaires des tentatives hasardeuses, l'occasion et l'inspiration. Ni l'un ni l'autre ne lui firent longtemps défaut.

On était alors au commencement de mai, la saison des longs crépuscules et des tièdes soirées. Balin faisait chaque jour le tour du parterre, épiant les frêles bourgeons et relevant d'une main soigneuse les brins de verdure qui rampaient éplorés sur ce sol ingrat. Le bonhomme avait conçu l'espoir de voir croître une fleur de la passion autour de l'espèce de cage qu'il avait construite dans un coin du jardin, et qu'il appelait un cabinet de verdure; dans cette idée, il renforça d'un treillage la charpente primitive, et l'environna aussi d'une claire-voie qui s'appuyait contre la muraille. En le voyant travailler ainsi, Félise pensa qu'il ne serait point malaisé de gravir cette espèce d'échelle. Elle avait remarqué déjà qu'à la nuit close, une faible lueur jaillissait jusqu'à la crête du mur, comme si l'enceinte voisine eût été partiellement éclairée; plusieurs fois aussi elle avait distingué un murmure de voix, et il lui avait semblé qu'on veillait dans les vertes allées du boulingrin.

Un soir, lorsque Suzanne eut fermé les fenêtres du salon et que Balin eut regagné le réduit où il dormait, après avoir éteint la lampe qui veillait dans l'antichambre, Félise sortit doucement de chez elle et regarda longtemps dans les ténèbres, en prêtant l'oreille aux faibles bruits qui s'élevaient autour d'elle. Un vent léger bourdonnait dans les arbres dont la cime dépassait le mur, et à travers ce doux murmure l'on entendait par intervalles de petits éclats de voix, comme si l'on parlait dans un endroit voisin.

Félise revint vers le cabinet de verdure. Elle était forte et légère; en un moment, elle eut atteint la couverture à jour du petit édifice, et, debout sur le treillis, elle appuya les deux mains sur la crête du mur en regardant en bas. Angèle et Cécile étaient assises sur des sièges de jardin, autour d'une table rustique où on leur avait servi la collation. Des bougies placées dans une verrine éclairaient ces gracieuses figures, derrière lesquelles la perspective du jardin formait un fond ténébreux. En apercevant cette figure droite sur le mur, à quelques pas d'elles seulement, les deux sœurs jetèrent un cri et se levèrent effrayées; mais, Félise les ayant appelées par leur nom, elles la reconnurent aussitôt et s'approchèrent d'elle avec une joyeuse surprise.—C'est elle! c'est Félise! s'écria l'aînée en riant, oh! le joli voleur!...

—Je voudrais bien vous aller trouver, lui cria-t-elle tout bas; mais comment faire?

—Vite! qu'on apporte une échelle de jardinier, dit Angèle en agitant la sonnette d'argent placée sur la table; voilà ce qui s'appelle tomber des nues! Oh! ma chère Félise, venez vite, que je vous embrasse!

Un laquais arriva tout ébahi, plaça sa double échelle contre le mur et se retira discrètement à l'écart. Félise descendit légèrement cette espèce d'escalier, et fit une exclamation de joie en touchant le sol.

—Eh! ma pauvre enfant, d'où venez-vous ainsi? s'écria Cécile en l'embrassant; qui se serait attendu à vous revoir ici ce soir, et surtout à vous y voir entrer par ce singulier chemin!

—Comme vous voilà grande et belle! ajouta Angèle en la serrant dans ses bras avec effusion.

—Vous aussi, vous êtes bien jolie, répondit Félise en la retenant par les deux mains et en la considérant d'un air joyeux.

—Voyons! reprit Cécile en la faisant asseoir entre elle et sa sœur, voyons, ma chère reine, dites-nous un peu pourquoi vous n'êtes plus au couvent, et comment il se fait que vous rendiez vos visites la nuit, en passant par-dessus les murailles!

—Vous allez le savoir, répondit Félise avec un soupir; j'ai eu bien des chagrins, mais l'histoire n'en sera pas longue.

Elle raconta alors comment elle était sortie du couvent après la mort de la sœur Geneviève, l'accueil qu'elle avait reçu chez sa tante, et la vie qu'elle menait dans cette maison, mille fois plus triste, plus solitaire, plus silencieuse et plus maussade qu'un couvent. Les deux sœurs l'écoutaient avec un vif intérêt et un étonnement singulier, à chaque détail, elles serraient les mains de Félise, elles l'embrassaient en lui disant avec une tendre commisération:—Pauvre enfant! quelle vie! Mais cela peut changer; cela changera, Dieu merci! Vous ne resterez pas toujours sous la loi de cette cruelle tante. Vous quitterez votre prison. Ayez bon courage. Vous le voyez, on sort de partout, même du couvent.

—Sans doute, puisque nous voilà ici toutes trois! s'écria Félise en relevant la tête avec le mouvement d'un jeune cheval sauvage échappé du *herradero*; mais, à votre tour, racontez-moi ce que vous êtes devenues depuis le jour où votre tuteur vous emmena par force du couvent. Savez-vous que la mère Perpétue attend toujours votre retour, et qu'elle a prédit qu'Angèle viendrait un jour prendre le voile?

—Voilà un horoscope qui sera bien démenti! répliqua Cécile avec un gai sourire et en regardant sa sœur. Quant à moi, je n'ai jamais été une prédestinée; notre pauvre chère sœur Geneviève le savait, hélas!.... Oh! combien j'ai pleuré dans cette cellule qu'on devrait appeler la *chambre des douleurs* et non la *solitude*; mais ne nous attristons pas avec ces souvenirs. Vous savez, ma toute belle, comment notre tuteur, le baron de Favras, vint d'autorité nous tirer du couvent. D'abord il nous relégua dans une chambre de cet hôtel, et nous menions une assez triste vie; il m'apprit depuis, ce que nous ne sachant que faire de nous, il était près de nous mettre dans un autre couvent, lorsqu'une personne en laquelle il avait toute confiance lui raconta l'histoire de ce pauvre poète Scarron, lequel, infirme et perclus, épousa une demoiselle de seize ans belle comme un ange, celle-là même qui est aujourd'hui la plus grande dame de France. Le baron fut très frappé de cet exemple, et, quelques jours plus tard, cette personne qu'il lui avait cité vint me faire part de ses intentions: il m'offrait sa main et sa fortune. La belle Mlle d'Aubigné n'avait pas refusé le poète Scarron; Mlle de Chameroy pouvait bien se décider en faveur du baron de Favras: j'épousai mon tuteur....

—Ce vieil homme tout perclus dont la mère Perpétue faisait un si horrible portrait! s'écria Félise, ah! mon Dieu!....

—C'était le plus honnête homme du monde, le meilleur esprit et le meilleur cœur qu'il y eût sous le ciel, répondit Cécile. Aussitôt après notre mariage, il m'emmena dans ses terres avec Angèle. Nous étions comme ses enfans; il m'appelait sa fille, et, en vérité, j'ai été fort heureuse de cette union, si heureuse que, lorsque je l'ai perdu, je l'ai pleuré comme le plus tendre des pères, et que j'ai formé la résolution de ne jamais me remarier.

—Et de rentrer au couvent peut-être? dit Félise avec naïveté.

—Non pas, répondit vivement Cécile; je veux vivre dans le monde avec l'honnête liberté que comporte l'état de veuve. J'aime la société, le commerce des beaux esprits; c'est pour cela qu'à la fin de mon année de deuil je suis revenue à Paris et j'ai songé à établir ma maison; mais comme une veuve de mon âge chargée d'une jeune sœur ne peut, sans que sa bonne renommée en souffre, recevoir la cour et la ville, j'ai résolu de tout concilier en établissant Angèle....

—Ah! vous disposez ainsi de moi, ma sœur! s'écria la charmante jeune fille d'un air enjoué qui dissimulait mal sa secrète émotion.

—Oui, mademoiselle, je vous marie, répondit Cécile du même ton et en la regardant avec tendresse; s'il le faut, je forcerai votre inclination....

—Est-ce que vous voulez qu'elle prenne aussi un vieux mari goutteux? demanda Félise presque courroucée.

—Non, non, répondit Cécile en riant. Celui que je voudrais lui donner pour époux est un jeune gentilhomme, beau, brave et galant, un cavalier accompli.

—Comme M. de Nemours? dit gravement Félise.

—M. de Nemours? répéta la jeune veuve. Vous connaissez quelqu'un qui se nomme ainsi?

—Non, mais j'ai lu une partie de son histoire; c'est un seigneur fort aimable, qui aime une grande dame mariée déjà par malheur, la princesse de Clèves. Ne pourriez-vous pas me dire si elle est devenue veuve enfin, et si elle a épousé M. de Nemours?

—Eh! mon Dieu, c'est le roman de Mme de La Fayette que vous nous racontez là! s'écria Cécile en riant et en la baisant au front; il n'y a rien de vrai dans tout cela, simplette!

—C'est un conte comme Peau d'Ane! murmura Félise un peu confuse; cela m'avait semblé vrai pourtant!—Et, changeant de propos, elle ajouta en regardant autour d'elle:—Que je suis aise de me trouver ici! Une fois j'ai aperçu ce beau jardin sans me douter que j'y viendrais, que j'y rencontrerais mes bonnes amies, les deux Chameroy, comme on vous appelait au couvent.

—A présent, mon cœur, il faudra y revenir souvent, lui dit Angèle avec une affectueuse vivacité; peut-être votre tante vous accorderait-elle la permission, si vous la demandiez, si nous-mêmes nous allions lui rendre une visite....

—Non, non, interrompit Félise; si elle savait ce que j'ai fait ce soir, tout serait perdu; elle m'empêcherait de vous revoir, j'en suis certaine.

—En ce cas, qu'elle l'ignore toujours! répliqua gaiement Cécile. Le chemin que vous avez pris aujourd'hui n'a ni porte ni serrure, et, quoique peu commode, il ne cessera pas d'être praticable.

—Et nous, ma chère Félise, nous vous attendrons souvent ici, ajouta Angèle. Dès que le soleil baisse, nous venons nous promener sous les allées, et le soir nous veillons long-temps sur la terrasse pour respirer le grand air comme à la campagne.

—Et vous êtes toujours seules? demanda Félise.

—Toujours jusqu'à présent, répondit-elle avec un sourire et en regardant sa sœur. Cécile vient de vous le dire: une jeune veuve ne peut recevoir les visites de tout le monde; on ne trouverait point mauvais qu'il lui prit un jour fantaisie d'avoir des violons et de donner le bal, mais elle ne saurait, sans qu'on en médise, tenir un petit cercle chez elle. En vérité, nous vivrions comme des ermites, si quelques personnes que voyait autrefois M. le baron ne nous eussent fait accueil, et si nous ne trouvions chez elle bonne compagnie.

—Que vous êtes heureuses de sortir quand cela vous plaît, d'aller aux assemblées et de faire visites! dit Félise en soupirant; moi, je n'ai d'autre récréation que d'aller à la messe, et encore le dimanche seulement.

—Soyez tranquille, ma reine, nous aviserons, et, malgré votre tante, nous vous produirons dans le monde, nous vous amuserons, nous vous marierons.

—Quel bonheur! s'écria Félise.—Puis, entendant l'heure qui sonnait à toutes les pendules de l'hôtel, elle ajouta:—Minuit! déjà minuit! Ah! si ma tante Philippine, qui ne dort jamais, mettait le nez à la fenêtre maintenant! si elle me voyait rentrer.... Mais elle ne m'entendrait pas; je vais redescendre tout doucement, sans faire plus de bruit que son chat Mitoufle, lorsqu'il rôde autour d'elle sur le tapis.

A ces mots, elle embrassa les deux sœurs en leur recommandant de laisser l'échelle contre le mur pour qu'elle pût venir bientôt. Quelques instans plus tard, elle rentrait sans lumière dans sa chambre et se blottissait, le cœur encore palpitant, dans son grand lit à quenouilles.

MME CHARLES REYBAUD.

(La suite à lundi.)

Décédé hier, à deux heures après midi, LOUIS BARTHELEMY MACARTY, âgé de soixante-deux ans. L'enterrement aura lieu cet après-midi, à quatre heures. Le convoi partira de chez M. A. Delassus, rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister sans autre invitation. De la part de sa famille.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI SOIR, 4 décembre 1846.

COTON.—Arrivé depuis le 1er courant, de Louisiane et Mississipi 7,696 balles; Tennessee 3,345; Arkansas 340; Lac 119; Mobile 24: ensemble, 12,518 balles. Expédié dans le même laps de temps, pour Liverpool 6,403 balles; Barcelone 400; New-York 335; Baltimore 305: ensemble 7,343 balles; augmentant ainsi notre stock de 5,175 balles, et laissant en mains, y compris ce qui se trouvait à bord des navires non expédiés ce jour, un stock de 128,750 balles.

ETAT DU COTON.

1846 Septembre 1er. Stock en mains		6,549
Arrivé les trois derniers jours	12,518	
Arrivé antérieurement	183,036	
		198,503
		205,052
Expédié les trois derniers jours	7,343	
Expédié antérieurement	68,959	
		76,302
		128,750

Le marché au coton, depuis notre dernière revue, n'a pas pris plus d'activité; les prix ont une tendance plus marquée à la baisse. La hausse du fret et la difficulté d'entrer en négociation empêchent les affaires de se lier. Mercredi, ventes de 6,000 balles; jeudi, de 1,800, et dans la journée de 2,400; ce qui donne un total d'opération de plus de 10,000 balles. Les achats sont la plus forte partie pour l'Angleterre. Les arrivages sont considérables et le stock en vente s'accumule rapidement.

Les ventes se divisent comme suit:—1,010 balles @ —; 221 @ 9¼; 505 @ 9⅝; 500 @ 9¾; 33 @ 9⅞; 130 @ 9 9/16; 684 @ —; 381 @ —; 270 @ 9¼; 24 @ 9⅝; 379 @ 9 5/16; 132 @ 10; 232 @ 9 3/16; 200 @ —; 30 @ 9; 580 @ 9¼; 1,000 @ — cents la livre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.

Inferior	00 @ —
Ordinary	8⅞ @ 9⅛
Middling	9 @ 9¼
Good Middling	00 @ 9½
Middling Fair	9¾ @ 0⅞
Fair	10 @ 10¼
Fully Fair	10 @ 10½
Good Fair	11 @ 11¼
Good and Fine	11½ @ 00

TENNESSEE ET NORTH ALABAMA.

Average list.

Good	00 @ 00
Common	00 @ 00
Extreme prices	00 @ 00

TABAC.—Les transactions ont acquis un peu plus d'importance depuis notre dernière revue, elles se sont élevées à 300 boucauts aux prix suivants: Inférieur, 1½ à 2, ordinaire, 2¼ à 2¾, fair, 3¼ à 3½; bon 4¼ à 4¾, de choix, 5 à 6; capes de cigarre, 2½ à 10¼ la livre. Le stock est très faiblement assorti, et nous ne devons nous attendre à aucune forte transaction avant les arrivages de la nouvelle récolte.

Arrivé depuis le 1er courant, 230 boucauts, expédié dans le même laps de temps, rien. Stock en entrepôts et sur navires non-expédiés, 4,054 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1846 Septembre 1—Stock en main		17,046
Arrivé les trois derniers jours	230	
Arrivé antérieurement	2,434	
		2,664
		19,710
Expédié les trois derniers jours	—	
Expédié antérieurement	15,656	
		15,656
		4,054

SUCRE.—Depuis notre dernière revue, les ventes se sont élevées à 1,000 boucauts, aux prix de 4½ à 6¼ cents par livre. La plupart de ces achats sont pour le Nord.

SUCRE HAVANE.—Nous n'avons encore eu connaissance d'aucun mouvement sur ce marché.

MELASSES.—La faiblesse des arrivages et l'activité de la demande ont occasionné une hausse sur cet article, que nous cotons 22½ à 23½ cents par gallon. Les ventes de ces trois derniers jours sont de 1,200 barils.

FARINE.—Il s'est fait de fortes ventes de farine depuis notre dernière revue, s'élevant à environ 20,000 barils. Dans les nouvelles venues ce matin du Nord, n'étant pas favorables, les prix ont du fléchir, et il s'est opéré des ventes, aujourd'hui, de marques propres à l'embarquement, sur le pied de $4 75 par baril. Le cours est de $4 75 à $5 par baril. St. Louis, $5 25.

PRODUITS DE L'OUEST.—Le marché aux provisions, depuis notre dernière revue, est devenu encore plus actif, sans que les prix aient subi aucun changement matériel. Le marché au Porc surtout a été plus animé qu'il ne l'a fait déjà depuis quelque temps, les détenteurs ayant montré une disposition à vendre à une baisse et les acheteurs étant portés sur la place, environ 2,000 barils ont été achetés, la majeure partie pour l'Europe. Voici les taux auxquels le marché s'est fermé: Mess, $9 75 à $0 prime, $7 50 à $7 70 par baril. Bacon—La demande pour cet article s'est aussi très animée. Les détenteurs de plats côtes et épaules ont pu opérer de fortes ventes en se soumettant à une baisse sur les cours précédents. Les prix extrêmes du marché sont connus suit: plats côtes, 4⅞ à 5¼, épaules, 3 cents; jambons sans enveloppes, 4¾ à 6, enveloppés et au sucre, 5½ à 8 cents par livre. Les transactions, pendant ces trois derniers jours, s'élèvent à 400 barriques. Bœuf—Notre marché est si peu approvisionné, et ce qui existe se trouvant dans une ou deux maisons seulement, les acheteurs ont résolu de ne pas entrer en opération avant que nous soyons mieux pourvus; les transactions par conséquent sont bornées à de petits lots, aux cours suivants: Mess, $11 @ $11 50 et $12 dito en demi barils, $6 25 @ $7, prime, $6 50 @ $7 B. bœuf, $4 50 par baril. Graisse—Les transactions ont été assez importantes, les ventes s'élevant à environ 1,000 barils et tierçons et 1,000 barillets. Nous cotons les prix extrêmes de 5¾ @ 7½ cents la livre. Nous notons quelques petites ventes de Beurre de l'Ouest à 10 et 11 cents. Le Fromage est très calme à 7 cents.

GRAINS.—La demande de maïs pour l'exportation a été très animée depuis notre dernier rapport, et 50,000 boisseaux au moins ont changé de mains, généralement à 70 cents par boisseau. Quelques lots de maïs blanc, de choix, ont été payés 72 cents. Blé—Il s'est vendu 13,000 boisseaux à $1 05 et $1 08 par boisseau. Avoines—Ventes considérables à nos anciens cours.

WHISKEY.—Aucun changement à signaler: le rectifié se vend 19½ @ 20 cents le gallon; quelques marques favorites obtiennent une fraction de plus.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Les transactions sont bornées à de petits lots, à nos anciens cours.

CHANGE.—Calme. Sterling, 5 @ 5½ pour cent de prime; francs 5 47½ @ 5 50; New York à 60 jours, 1½ @ 2 pour cent d'escompte, checks à vue, pair @ ¼ pour cent d'escompte.

FRETS.—Le fret sur l'étranger est très ferme; pour Liverpool, on ne peut plus trouver à affréter à ¾d. Les navires anglais ont pris de petits lots à 17/32d.

FRETS.

Coton	Pour Liverpool	17/32d	la livre
do	Pour Havre	2c	la livre
do	Pour New-York	¾ @	la livre
do	Pour Boston	¾ @	la livre
Tabac	Pour Cowes, &c	45s @	
do	Pour Londres, direct	40s @	
do	Pour Hamb. et Brême	40s @	
do	Pour Liverpool	40 @	—
do	Pour Havre	00 @	—
do	Pour New-York	$4 50 @ $5 00	par bct.
do	Pour Boston	$4 50 @ $5 00	
do	Pour Philadelphie	$7 00 @ $0 00	
Sucre et Melasses	Ports du Nord		
do	De la côte	Point d'embarquement.	
do	De la ville	$4 25 @ $0 00	par bct.
Bacon	Pour New-York	$4 00 @ $0 00	par bct.
do	Pour Boston	$4 00 @ $0 00	par bct.
Porc	Pour New-York	65 @ 70c	par baril
do	Pour Boston	60c	par baril
Farine	Pour New-York	55 @ 60c	par baril
do	Pour Boston	55 @ 60c	par baril
do	Pour l'Angleterre	4s @	par baril
Plomb	Pour New-York	$3 @	par ton
do	Pour Boston	$3 @ $3 50	par ton
Chanvre	Pour New-York	$8 @ $8 50	par ton.
do	Pour Boston	$8 @ $8 50	par ton.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire Memphis, Bunker, New York, A Cohen
Navire Windsor Castle, Patterson, Liverpool, G W Giffney
Barque Warwick, Weeks, Londres, L H Gale
Barque Mauran, Williams, Charleston, Andrews & Dawey
Brick Duende, Guardiola, Barcelone, J Prats
Brick Rowland, Watts, Baltimore, J Alexander
Brick Salvadora, Sabatie, Havane, W H Simmons
Goel Brave, Riddle, Havane et un marché, Curtis & Buddendorff
Goel Joaquina, Martinez, Balize de Honduras, J W Zacharie & co
Goel Mary Caroline, Warling, Pensacola, T C Twitchell
Goel Eliza Brown, Brown, Philadelphie, Toby & Bogart

ARRIVÉS.

Navire à vapeur Monmouth, Baker, de Brazos St Jago.
Barque Isabella, Givens, de Portland.
Barque B H Douglass, Norville, de Rio Janeiro.
Brick Orleans, Patterson, de Rio Janeiro.
Goel Mary Wilkes, Folger, de Port-au-Prince.
Goel Cal Bhun, White, de Kingston, Jam.
Goel Newbern, Barnes, de Pascagoula.
Goel Mary Caroline, James, de Pensacola.
Goel Mississippi, ——, de Pensacola.
Goel Elizabeth, ——, de Pearlington.
Goel Adele, Perkins, de Covington.
Goel Retrieve, Butler, de Springfield.
Steamers Jas L Day, Wood, de Mobile.
Yallabusha, Ankrim, d'Alexandrie.
Ambassador, Crump, de Vicksburg.
Tempest, Smith, de St. Louis.
John Hancock, Andgus, de Cincinnati.
Music, Martin, de la Pointe-à-la-Hache.
Clinton, Baird, de Bayou Sara.
Natchez, Leathers, de St Joseph.
Thos Jefferson, Brock, de Cincinnati.
Die Vernon, Dean, de St Louis.
Baltimore, Post, de St Louis.
Frankland, Webb, d'Alexandrie.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

DE LIVERPOOL. D'AMERIQUE.

Acadia, ...nov 19............déc 1
Caledonia, ...déc 4............jan 1

CAFE—330 sacs de Java, Rio vieux, etc., à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

AVIS.
AUX CREOLES DE LA LOUISIANE.
MESSIEURS—J'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée de mon assortiment d'élégantes CHEMISES en TOILE et COTON qui, selon la promesse que je vous en avais faite, ont été confectionnées sous ma direction pendant mon séjour à New-York.
J'invite respectueusement les Dames de la ville à venir visiter mon magasin et examiner les nombreux modèles et l'élégance des articles manufacturés. J'ose annoncer qu'aucun autre établissement de ce genre au Sud puisse produire des Chemises aussi élégantes que celles reçues au Dépôt de Chemises de la Nouvelle-Orléans, No. 15, rue du Camp, à côté de la Banque de Cité.
ISAAC HART.
N. B. Un superbe lot de Cravattes et Echarpes en satin de couleur variées; Gants chamois, récemment reçu de Paris. 5 dec

CONSULAT DE FRANCE.
LE Consul de France a l'honneur d'informer les Français résidant à la Nouvelle-Orléans et le public en général, qu'une liste de souscription, pour venir au secours des inondés de la Loire et de ses affluens, est déposée à ce Consulat où les dons seront reçus depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de l'après midi.
On peut également souscrire à la Librairie de M. Vor. Hebert, rue de Chartres, No 149. 5dec

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 4 décembre 1846.
☞ Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $5 22 par baril, les boulangers donneront, conformément au tarif, 36 onces de pain pour 10 cents, pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, 7 du courant.
Les pains de seconde qualité ou de trois pour 10 cents devront peser vingt cinq pour cent en sus, c'est à dire 45 onces.
5 dec A. D. CROSSMAN, Maire.

Marchandises Françaises, en debarquement.
L. H. RICHARD, No. 33, rue de la Douane, vient de recevoir et offre aux marchands, les articles suivants, importés par les navires Brunswick et Kilby, et entrés en nouveau tarif:
8 caisses de cotonnade bleues unies, fortes; 4 dito de printems; 8 dito assorties; 1 dito mérinos noir, belle qualité; 8 dito coutils à pantalons; 3 dito barege fantaisie pour robes; 1 dito soieries lustrées noires, 3/4, 7/8 et 4/4; 1 dito bretelles polka; 2 dito mouchoirs batiste d'Ecosse à jours, imprimés et brodés; 1 dito mousseline Suisse, brodée pour robes; 1 dito soieries et tulle de soie, pour modistes; 1 dito sparterie gazée et sparterie jaconat; 10 pièces batiste claire extra fine; 5 douz. mouchoirs de batiste brodés, nouveaux genres; 2 dito éventails pour soirées; guipures dentelles et dentelles noires; cols brodés et cols guipure. Vente en gros seulement. L. H. RICHARD.
5 dec 33, rue de la Commune, au premier.

CUISINIERE—On demande une bonne cuisinière, française ou allemande, pour une famille. S'adresser au No. 44 rue Royale. 5 dec—3

DEMANDE—Une dame, possédant une bonne éducation, désirerait se placer comme institutrice, soit dans une maison particulière en ville, soit à la campagne sur une habitation.
On donnera les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de ce journal. 5 dec

CASQUETTES TOILE CIRÉE—5 caisses pour homme; 1 do do soie cirée, reçues par le navire Wabash, à vendre par
5 dec JOHN BELLOW Jr., 9 Canal

CASQUETTES DE PEAU DE RAT MUSQUE, pour hommes—3 caisses Casquettes de peau de rat musque, pour hommes, récemment reçus par le navire Wabash et à vendre par
5 dec JOHN BELLOW Jr. 9 Canal

A VENDRE par le soussigné, à très bas prix, pâtes de perdrix, faisans, poules de prairie, le tout provenant de manufactures américaines et garanti aussi bon que les conserves françaises. JEAN FISSE,
5 dec—15 enc. St Pierre et Royale

VIN de Catalogne—125 pipes, 16 demi pipes en débarquement du nav. Orozimbo et à vendre par
5 dec A MOLIER 90 St Louis

LINGE pour negres—Constamment en magasin et à vendre par JOHN BELLOW Jur.
5 dec 9 Canal

SATINET—3 caisses satinet extra-fin, mélange et noir, très épais, reçu par le navire Wabash, et à vendre par JOHN BELLOW, Jr.
5dec 9, rue du Canal.

EAU de Parfum—100 caisses rose, pêche et orange, à vendre par ROBERTS & HALL.
5 dec 75 Magasins

EPICES—300 paquets muscade, casse, clous de girofle, poivre, piment, gingembre en racine, à vendre par
5 dec ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

TABAC en feuille—7 caisses, de Floride, très supérieur pour capes, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75 Magasins

VIN—44 quarts de pipes Madère de Sicile, &c., en débarquement et à vendre par ROBERTS & HALL,
5 dec 75, Magasins

PRUNES à l'Eau de vie, à vendre en débarquement par AUGUSTE MOLIER,
90, rue St. Louis.

PRUNES sèches de la nouvelle récolte, à vendre en débarquement, par AUG. MOLIER,
5 dec 90, rue St. Louis.

PERDU un certificat de dépot, de la somme de mille piastres, sur la Banque d'Amérique, New York. S'adresser à JENKINS & TIGLER,
5 dec 95 rue de la Commune

Nouveautés Littéraires.
LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT,
149, rue de Chartres.
REÇU à cette Librairie par le navire Brunswick du Havre, un assortiment d'ouvrages nouveaux: Fleming & Tibbins, dictionnaire royal anglais et français, 2 volumes grand in 4o; Bescherelles, dictionnaire national, 2 vol. in 4o; Roquan & Marquet, Histoire d'Angleterre, 2 do; Thor Burette, Histoire de France, 2 do; Dreux, Histoire de la Bastille, 8 do; Raspail F V, Manuel de la Santé, 3 volumes; Raspail F V, Manuel de la Santé, 1 vol. H. J. Monier, Scènes Populaires, 2 do; Thierry, Conquête d'Angleterre, 4 do; Le Blanc, Histoire de dix ans, 5 do; E. Sue, Mathilde, édition illustrée, 3 do; Bouillet, dictionnaire d'histoire et de géographie, 1 do; Bescherelle, Grammaire Nationale, 1 do; Bescherelle, application de la grammaire à l'histoire, 2 do; Bescherelle, la Femme jugée par les grands écrivains des deux sexes, 1 do; E. Brillant, le Secret de Rome, ouvrage faisant suite aux Mystères de l'Inquisition 1 vol grand in 8o; collection complète des œuvres publiées par Lefevre, et Charpentier, collection de romans de l'ancien collection du Panthéon, grand assortiment de livres de pièces, ouvrages de piété, livres pour enfans, ouvrages classiques, livres pour écoles en anglais et en français.

AVIS—Le soussigné vient de recevoir par le navire Emperor, du Havre, quelques exemplaires seulement du grand ouvrage de M. F. V. Raspail, contenant toutes ses œuvres; Histoire naturelle de la santé et de la maladie, nouvelle édition considérablement augmentée, 3 volumes grands in 8o, avec planches, &c.
Manuel annuaire de la santé, 1 volume in 18o, édition de Paris. Ne pas confondre avec les contrefaçons qui sont d'un format beaucoup plus grand. Hygiène Raspail, Cigarettes de camphre à capsule, (nouveau système), Cure-dents camphrés, suivant l'hygiène Raspail.
VOR. HEBERT,
Libraire et marchand de papiers peints, 149, rue de Chartres.

PARTIE marronne, le 4 décembre 1846, la négresse MARY ANN, âgée d'environ 40 ans, de petite taille, teint rougeâtre, cheveux ordinaires, dents fermes, et toujours proprement vêtue.
Les capitaines de bateaux à vapeur et autres embarcations sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord.
$10 de récompense seront donnés à la personne qui logera cette esclave à la geôle ou la conduira au No 292 rue du Bayou. 5 dec

$10 DE RECOMPENSE.
EST partie marronne le 21 octobre passé, de chez le soussigné, la négresse JOSEPHINE, âgée de 35 ans, figure rouge avec une tache noire sur l'une des joues, ayant une grosseur à la jointure des pouces du pied. Dix piastres de récompense sont offertes pour son arrestation, et cinquante à qui pourra prouver à la satisfaction d'un des tribunaux compétents de cette ville, la personne qui la recèle.
5 dec—4 Jn. VOISIN.

DETENU à la geôle de la Paroisse St-Charles, le nègre nommé JESSY, se disant appartenir à M. John Burn, de la Nouvelle Orléans (rue Tremé), âgé d'environ 50 ans, taille d'environ cinq pieds sept ou huit pouces, ayant un œil de moins, parlant anglais et français.
St-Charles, le 2 décembre 1846.
5 dec—1m 2 p s N. ST MARTIN, Sherif.

DETENU à la geôle de la paroisse St Charles, le nègre JIM, se disant appartenir à M. Ferdinand, de la Nouvelle Orléans, employé à la presse à Coton de M. Girard; âgé d'environ seize ans, parlant anglais et français, taille d'environ quatre pieds dix ou onze pouces.
St Charles, le 2 décembre 1846.
5 dec—1 m 2 p s N. ST. MARTIN, Sherif.

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre les rues Derbigny et Roman,
Une vache rouge, une tache blanche au front, le ventre blanc et le bout de la queue blanc, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Un cheval gris blanc, l'œil droit véron, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Si d'ici au 19 décembre les dits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus aux lieu et heure accoutumés, par R. Kerroon, encanteur. MICHEL DUREL,
5 dec—10 Gardien des épaves

BOTTES, Souliers et Brodequins—140 caisses en débarquement des navires Martha et Robert Barton, à vendre par
4dec R G HOBBS, 12 Douane

BOTTES, Souliers et Brodequins—96 caisses actuellement en débarquement des navires Heartley et Henry Ewland, à vendre par
31 nov G W DUNBAR, 30, Douane

AVIS—La société existant ci-devant sous la raison de MINDTER & VIOSCA, a été dissoute le 4 du mois dernier, par consentement mutuel, JOSE VIOSCA se retirant de la société. ROBERT H. MINISTER étant chargé du règlement de toutes les affaires qui concernent la maison, est seul autorisé à employer le nom de la société pour la liquidation. ROBERT H. MINISTER.
JOSE VIOSCA.
Nouvelle-Orléans, 10 nov. 1846. 24 nov—3en16j

SUCRE Havane—851 caisses, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
4 dec 26, Vieille Levée

CAFE—152 sacs Havane, fin vert, en débarquement de la goëlette Charron, à vendre par
4 dec TROISGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée

PRUNES—33 caisses nouvelle récolte, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
4 dec 34, rue Vieille Levée

VINS—80 barriques, en débarquement des navires John Dunlap et Alma de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
4 dec 34, rue Vieille Levée

CAFE—125 sacs café Havane, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
4 dec 34, Vieille Levée

SUCRE—100 caisses sucre jaune de la Havane, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
4 dec 34, Vieille Levée

SUCRE de la Havane—70 caisses, brun et jaune en débarquement de la goëlette Charron, à vendre par
J M CABALLERO,
4 dec 38, Vieille Levee

CIGARES—Un grand assortiment de cigares, en magasin et à vendre par
4 dec J M CABALLERO, 38, Vieille Levee

FARINE—300 barils des moulins de St Louis, reçus par le vapeur Schuylkill, à vendre par
4 dec JAMES E WOODRUFF, 60 Camp

SUCRE raffiné de Boston, etc.—300 barillets marqués Nos. 1, 2 et 3, 100 barillets clous, 100 colis thé, 1,500 sacs café, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
4 dec 40 Gravier

FROMAGE—125 caisses en débarquement du vapeur Ohio Belle, à vendre par
4 dec W H SIMMONS, 44 Poydras

JAMBONS—Skarbien en débarquement et à vendre par
4 dec W H SIMMONS, 44 Poydras

A VENDRE—En débarquement de la barque Alma, de Bordeaux: [illegible] POUGET FILS, 147, rue Royale, entre St. Louis et Toulouse.

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—DECEMBRE 1846.
SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A
Andre, Charles
Arnoux,
Arcier,

B
Benoit, J. Bte. dit Alfred
Boucart, Just
Beauchery, Eugene
Brious, Charles
Brechard, Dlle
Barbe, Arsene Jean Baptiste
Boutloup, Mme

C
Chapus, Mme
Courtbert, Jn. Jques Frcois

D
Duthil,
Dechaud, Adolphe, les époux
Ducla, Louis
Ducos, Jn. Pierre
Dumont, Osence
Douat, Jn Marie
David, Theodore

F
Fros, Jn. Pierre Alexandre
Farenc, Philippe

G
Gueneband, Jn. Laurent
Gachassin, (charpentier)
George, Adelaide Mlle

I J
Izard, Jacques docteur,
Jung, Chretien

L
Lebon, Louis
Lacoutere, Dame
Laventure,
Leceff, Prosper et Thomas
Leglise, Jean
Lucet, Pierre
Loupy, Alexandre
Leguillon, Michel Frederic
Lacroix, Eugene
Littee, Amelia Mlle

M
Margot, Charles
Martin, Pierre Alphonse
Metayer,
Murphy, Edouard
Magne, Guillaume
Meyer, les époux
Mayer, Celestine Gaspard Mme

P
Perrin, François
Populus, les époux
Pichon, François
Pellas, Andre Daniel

R
Retaud, forgeron

S
Soulant, Louis
Suillant, Joseph Marie

T
Tridon, Louis
Thoret,
Tallot, Mme

V
Verneuilh, Adrien et Pierre Benjamin

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après midi. 5 dec

DEMANDE—Une Dame, d'une trentaine d'années, ayant reçu une très bonne éducation et parlant l'anglais et l'allemand, désirerait trouver en ville, ou sur une habitation, une place de dame de compagnie ou de femme de charge. Les gages ne seraient pour elle qu'une considération secondaire, car elle désire avant tout un intérieur confortable.
On donnera les meilleures recommandations. S'adresser par lettre à A. B. au bureau du Journal. 4 dec—50

AVIS—Un homme d'un âge mur, parlant le français et l'anglais, désirerait trouver une place de teneur de livres dans une ou plusieurs maisons de commerce de cette ville. Il donnera sur son compte toutes les recommandations satisfaisantes.
S'adresser de suite au bureau de l'Abeille. 21 nov—3ps

EN CONSIGNATION.
MARCHANDISES SECHES, CHEZ KING,
MAISON BLANCHE, 32, RUE GRAVIER,
DETAIL AU DESSOUS DU PRIX D'ENCAN.
LES envois suivans d'articles de goût, doivent être vendus de suite et sans réserve. Toutes personnes désirant des marchandises sèches, trouveront avantageux d'aller visiter cet établissement, attendu que les consignateurs ont donné des ordres pour en hâter la vente. Les prix que l'on demandera seront si modérés qu'il ne sera pas nécessaire d'user d'aucune espèce de persuasion. On fera un vrai plaisir de faire examiner tous les articles, et l'on donnera par dessus le marché, les fournitures nécessaires à ces objets, étoffes: Cachemires, mousseline de laine, merinos, alpacas, draps, d'Irlande, nankins, soie et satin, florences, dentelles, rubans, mouchoirs, mouselines, nid d'abeilles, toiles, ponts de soie; cotonnades; mouchoirs de soie, toile de lin, bolte et rouet, tissus, lapis, balustrade de balle, carreaux de laine, drap, draps; Jaconas, mousselines, calicos, perkales, percales, tenture, blanche, jeans du Kentucky, ouvrages, etc.
Ces articles seront vendus positivement vingt-cinq pour cent au dessous des prix que l'on paie pour les mêmes articles dans la rue Chartres. Comme marchand consignataire, mes amis de Boston, New York, Philadelphie et Baltimore m'envoient constamment des marchandises sèches pour lesquelles ils font des avances.
S'adresser à KING,
4 dec—1m 32, Gravier.

LE Révérend Père Gleizal, vice président de l'Université de St. Louis, Mo. a l'honneur de prévenir les parents qui désireraient profiter de sa visite à la N. Orléans pour envoyer leurs enfants à ladite Université, qu'il sera en ville jusqu'au vingt-six décembre courant, époque à laquelle il retournera à St. Louis.
On pourra lui parler ou lui écrire à la N. Orléans, chez M. le Curé de la Cathédrale. 1er dec—6

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LA Librairie de J. F. LELIEVRE est transportée du No. 222 au No. 210, rue Royale, encoignure du jardin St Antoine. 2 dec—1m

ECHO DES FEUILLETONS.
Baisse de prix.
L. LELIEVRE, agent de M. de Lirac, est autorisé à recevoir des souscriptions à l'Echo des Feuilletons et au Journal des Journaux à $2 50 pour l'année 1846, commençant le premier octobre 1846 pour l'Echo, et au premier janvier pour le Journal des Journaux. Les souscripteurs à ses deux publications ou aux numéros arriérés qui viennent d'être reçus à la librairie, rue Royale, 210, Encoignure de la Place St Antoine.
3 dec

BUREAU DE LA COMP. DU GAZ.
10 novembre 1846.
LE prix du gaz sera réduit à CINQ PIASTRES les mille pieds cubes, à partir du 1er janvier prochain.
1 dec JAMES ROBB, président

AGENCE D'AFFAIRES.
LES soussignés se sont associés pour établir une Agence d'Affaires. Ils se chargeront de la gestion de tous immeubles, de placemens de fonds, et accepteront à cet effet les pouvoirs de ceux qui devendront leurs cliens.
A. MICHOUD,
A. GUILLET.
Bureau, No 142, encoig. Ursulines et Levée. 2 dec—1m

IL a été égaré ou volé le 28 novembre dernier, rue Bienville, une petite chienne de la Havane, entièrement blanche, ayant les oreilles droites et percées. On donnera une bonne récompense à qui la ramènera encoignure Esplanade et Remparts, No. 300. Elle répond au nom de MINA. 2 dec

Dr. PEARSON, Dentiste.
BUREAU ET RESIDENCE, RUE BARONNE, vis-à-vis le Gouvernement.
LE Dr. PEARSON invite ses amis et toutes les personnes que cela peut intéresser, de venir examiner les améliorations qu'il a apportées dans la fabrique des dents artificielles, particulièrement dans celle du ratelier complet. Il a obtenu pour cela le premier prix à l'exposition qui a eu lieu dans l'Etat.
Les personnes qui désirent se faire mettre des dents artificielles, peuvent les avoir posées à mon établissement, dans les plus brefs délais possible, et à des conditions plus libérales que dans aucun autre du Sud.
J'ai eu pour principal objet de faciliter à toutes les classes, le bénéfice des opérations dentales. La grande augmentation de ma clientelle, m'a obligé à employer plusieurs bons opérateurs, parmi lesquels se trouve un dentiste Français, d'un grand talent. Les créoles le trouveront toujours disposé; ses opérations, nonobstant cela seront constamment vérifiées et approuvées par moi.
Les dentistes trouveront toujours chez moi des rateliers de toutes dimensions, en fournissant un modèle exact, ainsi que tous les articles dont ils peuvent avoir besoin.
2 dec—1 an

GUSTAVE OZENE, maître tonnelier, paroisse Saint Jean-Baptiste, habitation Louis Tregre, à 42 milles de la Nouvelle Orléans, offre des barils à mélasse en cyprès, à raison de $1 12 1/2 cents. Ces barils sont de la contenance de 47 à 50 gallons. On a pu voir de ces barils sur la levée, avec les marques LOUIS TREGRE et RESERVE. Ils ne coulent pas et sont faits de douves très sèches. 4dec—2

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
1500 Casquettes en cuir;
30 Uniformes d'officier;
6 caisses;
30 paires de fontes;
300 sabres de camp;
3 cadres de camp;
1000 yardes d'étoffe en gomme élastique.
A vendre à bas prix, par
4 dec—3 JOHN HOEY, 101, rue du Camp

CIGARES DE LA HAVANE.
REÇU par les bricks Salvadora et P. Soule de la Havane et à vendre par le soussigné:
200,000 Cigares qualité supérieure:
Regalia La Diana, Cazadores La Diana,
" Upman, Imperiales Victoria,
" Victoria, Reina La Diana,
" La Loma, " La Dalila,
" El Sereno, " El Sereno,
" Anacon, " La Rapidité,
" [illegible] " Lanceros.
[illegible]

☞ EXTRAIT DE SALSEPAREILLE—Vendu seulement au No. 50, Poydras, à 50 cents par bouteille, ou $4 par douzaine, garanti aussi bon qu'il est possible de le faire; les effets en sont surprenants, comme purifiant le sang.
Onguent pour les nerfs et les os, du docteur Hewes, et véritable Elixir Indien, guérissant infailliblement les rhumatismes, la goute, la contraction des muscles et des nerfs et l'enflure des membres.
La Teinture Indienne colorant les cheveux sans tacher la peau. Liniment de Hays, guérissant les hémorroides. Ces articles se vendent au No. 50, rue Poydras.
L'Huile Acoustique du docteur McNair, guérissant la surdité même après bien des années. Les personnes qui s'en sont servies ne peuvent pas s'empêcher de la recommander. Prix $1.
Vendue au No. 50, rue Poydras.
Nouvelle découverte au moyen de laquelle les poêles, les tuyaux et les grates sont conservés parfaitement noirs et brillants au moyen d'une seule application par an. Vendue au No. 50, rue Poydras. 4 dec

☞ Les moyens de préserver la santé et vivre longuement sont à la portée de tout le monde.—Chacun peut être son propre médecin et jouir d'une constitution robuste en employant les PILULES de MORRISON. Cette médecine hygiène végétale a mérité pendant douze ans l'approbation des milliers d'individus qui en ont fait usage, dans toutes les maladies auxquelles le genre humain est assujetti.
Vendu en gros et en détail au Dailey's Southern Magical Pain Extractor dépôt, No. 151, rue Chartres. 4d 1m

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
DEPOT CHEZ BERTRAND & SIMON,
Encoignure Royale et Bienville.
☞ La Louisiane est de tous les pays celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves: et nous voulons rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter.... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov

☞ Ni le capitaine ni le consignataire du navire ALMA, capitaine Wulff, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourra contracter l'équipage.
3 dec POUGET FILS, 147, rue Royale

☞ La barque ALMA, capitaine Wulff, venant de Bordeaux, est en déchargement entre les deux marchés. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis dans le délai de cinq jours, de l'entrée du navire, s'ils veulent éviter l'envoi en Douane de leurs marchandises.
3 dec POUGET Fils, 147, rue Royale

☞ La barque JOHN BENSON, capitaine Pilcher, de New York, est maintenant en déchargement en face l'hôtel de la Monnaie. Les consignataires sont requis de recevoir leurs marchandises, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs frais et dépens.
3 dec JAMES E WOODRUFF, 60 Camp

☞ La barque NAUTILUS est actuellement en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis et enlever leurs marchandises, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
4 dec JENKINS & TIGLER, 95, Commune.

☞ Les dettes contractées par l'équipage de la barque NAUTILUS, capt Steffen, ne seront reconnues ni par le capitaine ni par les consignataires. 4dec

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU RAIL ROAD PONTCHARTRAIN
Nouvelle Orléans, le 27 novembre 1846.
CONFORMEMENT à la 3me section de la charte de cette Compagnie, une assemblée générale des actionnaires est convoquée pour le lundi 7 décembre 1846, à 5 heures P. M., à son bureau rue Victoire, entre Champs Elysées et Marigny, 3me municipalité.
28 nov—10 PH. GUESNON, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Desséchement de la Nlle Orléans,
Nlle Orléans, 3 décembre 1846.
CONFORMEMENT à la section 9 de la charte de la Compagnie, l'assemblée annuelle des actionnaires a lieu lundi, 7 décembre 1846, à 5 heures P M au No 15, rue Bourbon. HY. A. HOFFMAN, Secrétaire.
4 dec—3

DE FOREST & Co.
Marchands commissionnaires en gros,
ET AGENTS
Pour la vente de Marchandises manufacturées aux E. U.
No. 30, RUE DE LA DOUANE
1er dec

AVIS.
MR. DEREPA, SERRURIER-FORGERON mécanicien, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'étant de retour de France, il reprend ses travaux à la même demeure, rue Conti, No. 91.
Il posera les sonnettes comme par le passé, mais de nouveaux procédés qu'il a rapporté, ainsi que de nouvelles mécaniques simplifiées pour les tentes et qui font l'attention des négocians.
Il continuera également toutes les branches de sa partie telles que la fabrication des balcons, rampes d'escaliers, coffres-forts, serrures, entourage de tombe et tout ce qui concerne ce genre d'affaires. 28 nov

DROGUES ET MEDICAMENS en débarquement du navire Genesee de New-York
2000 livres potasse blanche,
2000 do potasse rouge de Russie,
500 liv. camphre raffiné; 600 livres crème de tartre,
200 livres carbonate d'ammoniaque,
200 livres jus de réglisse,
Fleurs de sureau, sauge, mélisse,
Capillaire, Belladonne, stramonium,
Extrait de ciguë, do de valériane,
Do. de Belladone, baie de genièvre.
A vendre par P. CUSACHS
25 n enc Condé et St Ph.

HOTEL D'ORLEANS.
Rue de Chartres, 151, entre St Louis et Toulouse.
AUG. GEORGES a l'honneur de prévenir MM. les habitans et le public en général, qu'il tient depuis ce jour ledit Etablissement, qui vient d'être entièrement remis à neuf, et que l'on trouvera, comme par le passé, confort et propreté aux prix les plus modérés.
On pourra se procurer des appartemens, pension, prix depuis $1. $1 25 et $1 50 par jour, et au mois de $25 jusqu'à $35. Elle prend des pensionnaires pour déjeuner et le dîner, ou le dîner seulement et fait servir en ville. 5 nov—3n

MADAME CHILDS, encouragée par ses nombreux succès dans l'enseignement, se propose d'enseigner l'Anglais, et s'adresse plus particulièrement aux personnes de l'ancienne population et aux étrangers qui ne possèdent pas une langue devenue indispensable dans les affaires et dans la société. Nos hommes de lettres en général les personnes adonnées à l'instruction, accordent à reconnaître le talent avec lequel Mme Childs professe soit dans les écoles publiques, soit dans les institutions particulières de cette ville, et procureront les recommandations désirables.
Mme Childs donnera indifféremment ses leçons chez elle, ou au domicile de ses élèves.
S'adresser rue Royale, No. 105, entre Conti et St. L.
RECOMMANDATIONS:
Wm. Freret, Pierre Soule
D. Mercier, Armand Pitot
La. Eyma, F. Busson
10 nov—3m

DEPOT D'HABILLEMENS, EN GROS ET EN DETAIL,
No. 52, Vieille Levée.
Le soussigné informe respectueusement le public qu'il reçoit du Nord un vaste et joli assortiment d'HABILLEMENS, qu'il offre à vendre, pour du comptant aux prix les plus modérés. Comme il est en rapport direct avec les maisons de New York qui font confectionner les grands des habillemens, il peut offrir des avantages. Il a également un assortiment d'habillemens, bons que le meilleur, en soie de toutes sortes ou les étoffes et des confectionnées sous tous les rapports en ce genre de cette ville, il y a à prix et à qualités toutes celles qui marche à la porte ordinaire.
Les acheteurs sont priés de venir examiner ce dépôt et s'assurer qu'ils sont aussi bien servis qu'ailleurs.
N'oubliez pas que c'est au No. 52, Vieille Levée.
26 nov—1m M. BARNETT.

PAUL PECQUET, Avocat, prévient ses amis qu'il transporte son domicile au No 23, rue Royale.
Il pratiquera dans les Cours de la Nouvelle-Orléans, de Lafayette, et se chargera d'opérer le recouvrement de tous billets, comptes et autres réclamations dans cette ville et celles avoisinantes.

FOIN, MAIS, AVOINE, &c. &c.
LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a transporté son magasin au No. 76, rue Vieille Levée, entre St-Louis et Toulouse, où il aura constamment une grande quantité de foin, maïs, avoine &c. qu'il vendra à des prix modérés, pour du comptant.
5 nov—30 VICTOR WILTZ

J. BERTRAND (EX-DÉPUTÉ SHÉRIF),
SE charge de toutes espèces de recouvremens, et il s'acquittera de l'ouvrage qu'il aura à faire par les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance les meilleures garanties.
S'adresser à son domicile, rue St Claude, No. [illegible] entre Ste. Anne et Dumaine, ou de 9 heures du matin à heures de l'après-midi, au bureau du Jeffersonian à la Bourse St Louis.
DE PLUS—A vendre comme agent, quelques propriétés bien situées dans la Première Municipalité et quelques esclaves. 9 nov—1m

AUX PLANTEURS.
HABILLEMENS DE NEGRES.
LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment d'habillemens de NEGRES qu'il offre à des prix très réduits. Il croit devoir appeler plus particulièrement l'attention des planteurs sur son assortiment de grands et chauds gilets &c. Pantalons de Lowell à vendre, savoir: Les gilets à $10 la douzaine, et les pantalons à $9 la douzaine. JOHN BELLOW Jr.
11 nov 9, rue du Canal

EN magasin d'importations directes—Vins rouges de la Havane en barriques, demi barriques et caisses de vin—18 pipes cognac Pellevoisin, 75 barils whiskey, 50 do de Madère, 40 do du vieux Porto, 100 paniers Curaçao et Marasquin, 100 do huile d'olive, 30 do, anisette, 10 caisses absinthe, 20 caisses vermouth, à vendre par P. LONGIS
1 dec 116 R.

DEBARQUANT de la Victoire de New York, 15 quarts Porto, 10 demi pipes Madère.
1 dec P. LONGIS, 116, rue Royale.

EN Débarquement du navire Isaac Allerton, de Marseille, 170 barriques vin rouge, F. Grossert, [illegible]
1 dec P. LONGIS, 116, rue Royale

ON a besoin de 10 ou 12 bons nègres pour travailler sur une habitation, on donnera de bons gages. S'adresser à WYLIE & EGANA, 92, Bienville.

CAFE HAVANE—120 sacs de la nouvelle récolte, en débarquement du brick Allerton, à vendre par
1er dec L. CANTIN, 42, Cana

A VENDRE par les soussignés:
500 barils porc mess, à l'inspection de M. Bo[illegible]
2,500 sacs en pitre de seconde main.
J & J TARIDOS, 15 Conti

COUVERTURES DE SOLDAT—Les soussignés ont reçu 25 balles couvertures de laine et épaisses, convenables pour la troupe, à vendre à bon marché pour clore consignation. H DE GOES & RIFFLARD
1 dec 21 Magasins

CENT CAISSES Bottes et Souliers, de divers genres et grandeurs, reçues et à vendre par
1 dec DE FOREST & Co, 30 Douane

INDIENNES HAMILTON—Quelques caisses indiennes Hamilton à dessins, de différents goûts et couleurs, à vendre par DE FOREST & Co.
1 dec 30 Douane

LAINE—11 balles laine du Mexique, à vendre par VANCE & LEPPER,
1 dec 24, Bienville

EAU DE VIE—une pièce, eau de vie française, à vendre par VANCE & LEPPER
1 dec 24, Bienville

CHANGEMENT DE DOMICILE.
B. TALAMON a transporté son magasin du No. 89 St. Louis, au No. 182, rue Royale, entre Toulouse et St. Pierre. 30 nov

VINS Rouges et Blancs, en débarquement du navire John Dunlap et du brick Nautilus—92 barriques rouge Margaux, St Estephe, Medoc, &c.; 36 barils vin blanc Haut sauterne, 34 do do Barsac; 57 do de Sauterne vieux à vendre par B. TALAMON,
30 nov 182, Royale

POIRE claire une consignation—40 caisses vin vieux Medoc, 12 caisses liqueurs assorties.
30 nov B. TALAMON, 182, Royale

PRUNES sèches en caisses de 12 bocaux et en caisses de 12 boites transparentes, en débarquement du navire Nautilus, à vendre par B. TALAMON.
30 nov 182, Royale

VINGT-HUIT demi balles bouchons espagnols vieux, de première qualité, en débarquement du Gardien et à vendre par WYLIE & EGANA.
28 nov 52 Bienville

EN débarquement du navire Nautilus, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
48 barriques vin vieux, supérieur.
24 do bon ordinaire.
100 paniers anisette superfine de Champion
20 caisses liqueurs superfines assorties.
20 do fruits assortis, à l'eau de vie.
15 do do do au jus.
10 do prunes sèches en paniers.
4 do do do en boîtes transparentes.
40 milliers bouchons assortis.
2 caisses pâtes truffes assortis.
FERROS.
2 dec Encoignure Royale et Douane.

HABITATION SUCRIERE ET ESCLAVES A VENDRE.
L'HABITATION Sucrière et les Esclaves appartenant à feu Joseph Dasens de la paroisse Jefferson, sont offerts en vente.
L'habitation est située dans la paroisse Jefferson, à environ 18 milles de la ville, sur la rive droite du fleuve, et mesure trente-quatre arpents et deux pieds de face sur quarante arpents de profondeur, avec le droit au double concession sur le derrière. L'arpent de face sur la ligne supérieure court sur le derrière plus de quatre vingts arpents dans une ligne qui offre de grands avantages pour le desséchement. Les lignes de profondeur ne sont pas parallèles mais se rétrécissent sur le derrière tel qu'il appert sur le plan qui peut être examiné au bureau des soussignés.
Sur cette Habitation se trouvent 113 Esclaves, dont on 90 peuvent travailler.
L'habitation est pourvue de charrettes, voitures, instrumens aratoires et de tout ce qui est nécessaire pour faire la récolte prochaine, ainsi que d'une quantité de plants de cannes suffisante pour 200 acres. L'habitation a produit jusqu'à 900 boucauts de sucre dans une saison.
Livraison en sera faite vers le 1er janvier.
Pour le détail des noms, âge et qualité des Esclaves &c., s'adresser au bureau des soussignés.
Les propositions d'achat pourront être adressées à M. Charles Fortier, ou M. Charles Dasens de la paroisse Jefferson, ou au soussigné à la Nouvelle Orléans.
Si la propriété n'est point vendue à l'amiable, elle sera offerte en vente publique le, ou vers le 26 décembre prochain 1846. BENJAMIN & MICOU
14 nov—3ps 1m 11, Passage de la Bourse

BIEN DE CAMPAGNE A VENDRE OU A LOUER.
Le beau de campagne du soussigné à Hurst ville, à environ 4 milles au-dessus de la rive du Canal, ayant environ 18 arpents superficiels de bonne terre, de la meilleure qualité et très élevée; maison de maître, cuisine, écuries &c., ainsi qu'un grand nombre d'arbres fruitiers de choix.
[illegible]